



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

HME Brass France

Question au Gouvernement n° 1251

Texte de la question

HME BRASS FRANCE

Mme la présidente . La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie . Monsieur le ministre de l'industrie, j'appelle à nouveau votre attention sur la situation de l'entreprise HME Brass France, sur la commune de Rai, dans ma circonscription de l'Orne. Ce site industriel doté d'une technologie de pointe, qui emploie 280 personnes, dispose d'un savoir-faire unique dans la fabrication de produits en cuivre et en alliage de cuivre. Au sein du groupe Hailiang Metal Europe, cette entreprise est la seule capable de fabriquer un alliage issu de sa maîtrise de la production de laiton recyclé avec ou sans plomb, une technologie stratégique. HME Brass France représente un maillon essentiel pour l'autonomie industrielle française et européenne dans la filière des métaux non ferreux.

Mais le site de Rai fait face à un ralentissement de son activité dû à une concurrence internationale, à une plus forte taxation des produits cuivrés par les États-Unis et à un contexte réglementaire et fiscal de plus en plus contraignant pour les entreprises de recyclage. Une telle situation est d'autant plus préoccupante que seul 20 % de son chiffre d'affaires est à destination de la France, alors même que l'entreprise incarne un savoir-faire d'excellence...

M. Sylvain Maillard . Eh oui !

Mme Véronique Louwagieen matière d'économie circulaire grâce au recyclage du cuivre. Ce contexte fait peser une menace sérieuse pour l'emploi de nombreux salariés et pour la pérennité d'un site industriel qui participe à la vitalité d'un bassin de vie. Je parle d'enjeux industriels, d'enjeux environnementaux, d'enjeux sociaux et d'enjeux de souveraineté. La protection de nos savoir-faire et de nos emplois locaux doit rester une priorité !

Je n'ai qu'une seule question : comment l'État peut intervenir aux côtés des acteurs locaux, aux côtés des partenaires sociaux et de toutes les bonnes volontés pour préserver nos sites industriels et, dans le cas présent, celui de Rai ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur de nombreux bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . Tout d'abord, je tiens à souligner votre investissement personnel sur le dossier HME Brass à Rai : vous souhaitez en effet remettre sur le devant de la scène un sujet qui le mérite. Nous avons eu l'occasion de nous en entretenir encore hier, et je sais quelle est votre mobilisation ainsi que celle de nombreux élus locaux pour une entreprise qui maîtrise, dans la filière des métaux non ferreux, le recyclage du cuivre et d'alliages de laiton. C'est une entreprise qui exporte mais qui, comme beaucoup de producteurs de matériaux issus de la sidérurgie ou du recyclage, fait face aujourd'hui à une concurrence internationale déloyale en provenance de l'Asie, à des resserrements de marché du fait des

hausse de taxes américaines et à la nécessité désormais d'une coordination au niveau européen pour pouvoir mieux agir.

Mais cette entreprise souffre aussi de la baisse de la consommation de ses produits en France, liée à la situation du logement et à celle de l'automobile. Je rappelle que le premier ministre a présenté la semaine dernière, avec le ministre du logement, un plan pour relancer le logement d'ici 2030. Je ferai de même d'ici l'été pour la filière automobile. Vous savez que le gouvernement soutient ce site puisqu'il est électro-intensif et bénéficie donc d'accompagnements pour obtenir une électricité décarbonée à un tarif plus intéressant que, par exemple, dans d'autres pays européens. Nous voulons aussi améliorer l'accès à la matière alors que beaucoup de nos déchets de cuivre sont aujourd'hui exportés : nous travaillons à une taxe européenne pour éviter ces exportations de cuivre, garder la matière première ici, donc rester compétitifs. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie . Je vous remercie pour ces éléments de réponse et pour votre implication dans ce dossier. Je reste mobilisée et attentive aux suites qui seront données. *(Nouveaux applaudissements sur de nombreux bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1251

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 janvier 2026